

# La Compagnie de l'arc compte mettre en place une nouvelle discipline : le run archerie

Tout récemment, la Compagnie de l'arc de Pélissanne a organisé une compétition réservée aux jeunes archers débutants. Durant tout l'après-midi, 68 jeunes venus de 13 clubs du département, (dont 14 de Pélissanne), ont pu se mesurer dans une ambiance conviviale. À cette occasion, les archers ont pris plaisir à évaluer leur progression.

"Les débutants commencent à 10 m sur des blasons de 122 cm pour arriver aux plus confirmés qui finissent à 15 m sur des blasons de 40 cm," précise la présidente du club, Elisabeth Gerardin. "Et même si chacun a reçu un petit cadeau pour leur participation, cette compétition donne lieu à deux types de récompenses : des médailles pour les trois premiers de chaque catégorie et une petite peluche à accrocher au carquois qui symbolise le passage d'une catégorie à une autre, en fonction des résultats obtenus."

## 60 adhérents de 7 à 78 ans

En ce qui concerne cette année, la Compagnie de l'arc compte actuellement 60 adhérents de 7 à 78 ans : 36 jeunes et 24 Adultes avec 17 compétiteurs jeunes et 10 adultes aux sélectifs des championnats de



La Compagnie de l'arc a le souci de satisfaire tous ses adhérents et a notamment renforcé, cette année, son encadrement.

/PHOTO N.M.

France. Le club, qui ne cesse de s'améliorer pour le bien-être de ses jeunes sportifs, n'a pas hésité à gonfler son effectif d'encadrement avec un entraîneur diplômé Dejepts qui intervient sur deux créneaux, un entraîneur fédéral et cinq assistants entraîneurs.

"Cette année, nous avons renforcé notre encadrement avec deux entraîneurs formés pour assurer les entraînements des

jeunes archers débutants. Nous souhaitons également proposer une nouvelle activité. Un groupe d'archers est intéressé par le run archerie, une nouvelle discipline en plein développement qui consiste à combiner deux sports : le tir à l'arc et la course à pied comme le biathlon. L'année prochaine, il est fort probable que nous mettions place cette nouvelle discipline dans le club" ajoute la prési-

dente.

En attendant, les archers bénéficient de différents créneaux : trois créneaux réservés aux jeunes archers débutants (adultes, jeunes poussins, jeunes collégiens), deux créneaux réservés aux archers confirmés sous la direction d'un Brevet d'état et trois créneaux réservés aux archers autonomes.

N.M.